

PLAN LOCAL D'URBANISME : MODIFICATION n°4

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a engagé une quatrième modification du PLUi. Elle participe à la mise en œuvre du projet de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, dans le respect des orientations générales qu'elle s'est fixées en matière d'aménagement du territoire.

Qu'est ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles et d'utilisation des sols.

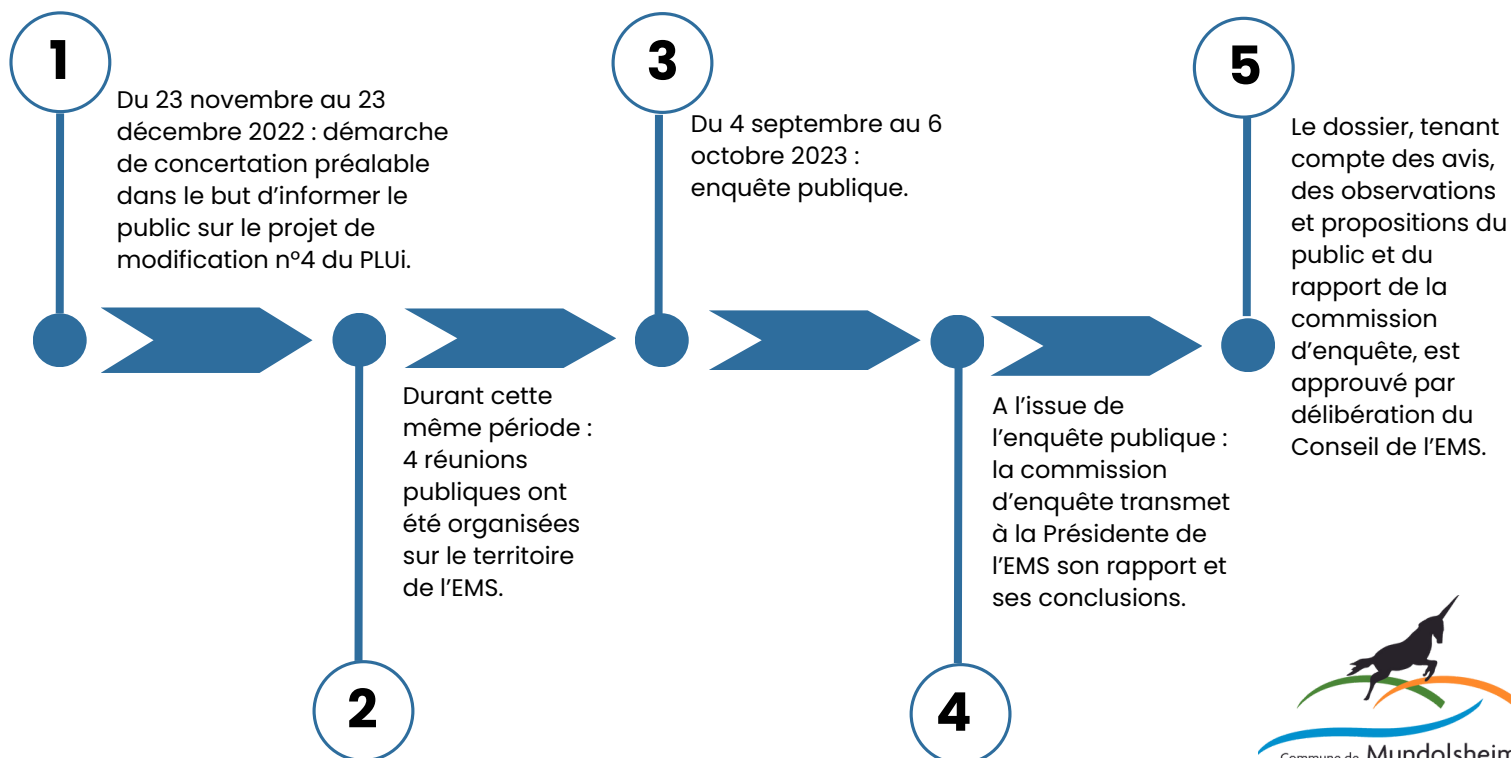
Ce document est révisé ou modifié régulièrement pour intégrer les évolutions proposées par les communes et par les habitants, ou pour prendre en compte les évolutions législatives.

En quoi consiste la modification n° 4 du PLUi ?

Le projet de modification n° 4 du PLUi comporte 206 points concernant l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les évolutions proposées portent sur différentes thématiques d'aménagement du territoire : politiques de l'environnement, de l'habitat, de l'économie, des déplacements, du paysage et du cadre de vie.

Les grandes étapes



L'enquête publique

Elle a pour objectifs d'informer le public et de recueillir ses appréciations et suggestions afin de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires et ce, préalablement à l'approbation de la modification du PLUi.

En parallèle, des permanences de la commission d'enquête ont lieu dans toutes les communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Strasbourg.eu
eurométropole

Le Plan Local
d'Urbanisme,
votre outil pour améliorer
la qualité de ville

Participez à l'enquête publique
du 4 septembre au 6 octobre 2023

PLU
Plan local d'urbanisme
de l'Eurométropole

Toutes les infos
sur [strasbourg.eu](https://www.strasbourg.eu)

À Mundolsheim

Les objectifs communaux :

- Préserver le patrimoine bâti : le protéger et le valoriser.
- Encourager les mobilités douces et de s'assurer de la sécurité des usagers.
- Encadrer la constructibilité dans les quartiers pour préserver des espaces végétalisés.

CALENDRIER

Du 4 septembre au 6 octobre 2023

Enquête publique sur la modification n°4 du PLUi.

Mardi 12 septembre à 19h

Réunion publique au Centre Culturel de Mundolsheim.

Mercredi 13 et jeudi 21 septembre de 14h à 16h

Permanence de la commission d'enquête en mairie de Mundolsheim*.

**Les permanences organisées dans d'autres mairies de l'Eurométropole sont ouvertes à tous les habitants sans condition de domicile.*

Nous vous encourageons à consulter le dossier d'enquête publique et à y contribuer en tenant compte des objectifs et évolutions détaillés ci-dessus. Le dossier est consultable en mairie ou en ligne : <https://www.strasbourg.eu/.../f890b14b-3d8f-af63-28c8...>